

TARIF D'ABONNEMENTS	
Paris, la France et les Départements	10 francs par an
Province	12 francs par an
Etranger	15 francs par an

<b>5</b>	<b>BUREAUX ET REDACTION :</b>	<b>5</b>
Continues	<b>ROUBAIX : 71, Grande-Rue</b>	Continues
	<b>TOURCOING : 5, rue Carnot</b>	
	<b>ÉDITION DU MATIN</b>	

ABONNEMENTS & ANNONCES	
A Roubaix	10 francs par an
A Valenciennes	12 francs par an
A Lille	15 francs par an

## Le « Journal de Roubaix » ne paraîtra pas demain.

### CHRONIQUE

#### LES ÉTRENNES DU PETIT GEORGES

Dans son petit lit blanc, l'enfant s'était assoupli. Sous la demi clarté que jetait discrètement une lampe voilée, sa pauvre figure amaigrie faisait à peine une tache jaunâtre sur les draps. De sa poitrine enflévrée s'échappait une respiration rapide et inégale; ce léger bruit troublait seul le silence de l'appartement avec celui du balancier de la pendule et le pétillement des bûches qui rougissaient dans l'âtre.

Au milieu de la pièce, dont l'ameublement confortable, mais sans luxe, révélait l'intérieur bourgeois, les parents demeuraient immobiles et muets. L'approche de la mort les étreignait, les paralysait, comme si des liens invisibles et immuables les eussent enserclés.

Enfin, la mère, d'un effort pénible de porter pliant sous le faix, secoua cette torpéur par un geste las, murmurant :

— Je crois qu'il dort...

Le père, sans parler, inclina affirmativement sa tête grise. Et tous deux, éprouvant le désir de s'isoler, s'éloignèrent encore du lit, gagnant la cheminée à pas délicats malgré leurs pantoufles qui frolaient le tapis silencieusement.

A lors, ils se regardèrent et, mutuellement, dans leurs yeux ils virent des larmes.

La mère baissa la tête; ses pleurs glissèrent, rougissant par le reflet du feu qui en faisait des gouttes de sang.

— Mon pauvre petit... exhalait-elle si bas que son mari le devina plutôt qu'il ne l'entendit.

Il lui prit les mains, les serra d'une pression affectueuse :

— Voyons, tout espoir n'est pas encore perdu... Elle secoua la tête :

— Le médecin ne l'a pas tout à fait condamné... au contraire... il ne s'est pas prononcé... C'est-à-dire qu'il a essayé de nous tromper... Et la mère, avec un besoin de tout savoir, insista doucement :

— Il ne te a rien dit en particulier ?

— Rien d'inquiétant, je te le jure.

— Enfin !

— Il se turent, puis la mère reprit :

— Albert va bientôt revenir... — Oui, c'est son heure... Il est même en retard... ce qui me surprend, car il n'y a pas plus pontuel que lui, surtout depuis que Georges est malade.

— Il aime tant son frère !... Mais le voici.

En effet, la porte s'ouvrit avec de vifines précautions, et un jeune homme de vingt-cinq ans entra.

C'était Palné, employé dans un ministère car les Rondelot, établis bijoutiers, et maintenant retirés des affaires, avaient voulu faire de leur fils un fonctionnaire. De plus, ils s'étaient juré qu'il n'épouserait qu'une jeune fille bien dotée.

Il habitait maintenant au deuxième étage d'un immeuble bien tenu, mais modeste.

Au dernier étage de la maison même logeait une veuve dont la fille Marguerite, modeste rue de la Paix, augmentait son salaire en faisant des chapeaux à son compte pour les voisines. La concubine la recommanda en termes chaleureux à Mme Rondelot qui, satisfaite du travail de la jeune fille, l'accueillit avec une amicale condescendance.

Marguerite, gracieuse et douce, se fit un premier ami dans la maison en la personne du petit Georges qui, naïvement, la trouvait belle et subissait son charme. Malheureusement Albert éprouva le même phénomène, mais sans en rien dire. Il fallut la vigilance à toute épreuve de Mme Rondelot pour deviner le secret du jeune homme. Elle fit part de ses soupçons à son mari.

Baste ! fit celui-ci, les beaux yeux d'une modeste n'ont jamais fait de mal à personne ! Albert est jeune... ne l'inquiète pas...

Cependant, M. Rondelot se trompait. Son fils était sérieusement épris et Marguerite était sage. Aussi, un beau jour, fit-il part à ses parents de ses projets matrimoniaux. Mme Rondelot ne put s'empêcher un violent accès de colère. Une ouvrière sans le sou, sa bru ! Et pour ce beau mariage, ils auraient travaillé, économisé pendant vingt-cinq ans ! Ah ! non !

Nulle insistance ne put la fléchir.

Albert se résigna sans renoncer à son affection mais ne revit plus Marguerite chez ses parents.

Seul, le petit Georges parlait encore d'elle et sa mère le faisait taire, avec de gros yeux, quand son frère était là.

Bienôt, d'ailleurs, la préoccupation des parents changea d'objectif. A la suite d'une insignifiante rixe, Georges, sorti trop tôt, fut atteint d'une pleurésie.

Albert lui-même oubliait sa tristesse dans la douleur de voir son jeune frère menacé, puis tombé... cet enfant pour lequel il éprouvait des tendresses presque paternelles.

On était au 31 décembre. Le lendemain le petit Georges recevait sans doute pour la dernière fois ses étrennes et le grand frère ne demandait ce qu'il pouvait apporter à l'enfant malade pour ses derniers jours... Il n'avait rien trouvé.

Quand il rentra, Georges parut s'éveiller, exhalant une plainte en guise d'appel.

Aussitôt, frère et parents furent auprès de lui. Il essaya de sourire, murmurant :

— Bonjour, petit Georges... Il me semble que tu vas mieux... Tu as bonne mine...

— Oui, oui, je vais très bien...

Et le petit Georges songait que, ne dormant pas, il avait entendu les terribles paroles chuchotées par ses parents.

— Dis donc, petit Georges, reprit Palné, c'est demain le 1er janvier... que veux-tu que je te donne pour tes étrennes ?

— Ah ! le jour de l'an... fit Georges, le jour de l'an... Et bien, je voudrais un polichinelle, un grand... mais tu m'en auras-tu ?

— Tout de suite !

— Oui, tout de suite.

— Eh bien, voilà !

— Et Albert, sans lui donner, heurté de voir que par la volonté d'un moment, de lui donner un peu de joie avec un misérable polichinelle.

— Mais le petit Georges avait une autre idée, une autre que la porte se fut refermée derrière son frère, il appela ses parents :

— Et vous, qu'est-ce que vous me donneriez ?

— Simplement ce que tu voudras, mon chéri !

— Bien vrai ?

— Vous ne me refuserez rien ? C'est juré ?

— Mais oui.

— De vrai ?

— De vrai.

— Et vous, qu'est-ce que vous me donneriez ?

— Tu verras, tu verras, mon chéri !

demande toujours de tes nouvelles à la bonne... Non pas ça, je la veux... je veux qu'elle soit ma sœur... — Tu ne sais pas ce que tu dis, légèra Mme Rondelot.

— Alors, laissez-moi mourir tranquille... il ne fallait pas jurer ! Et le petit Georges ferma les yeux.

Quand sa mère lui présenta sa potion, il la refusa obstinément.

Angoissée, Mme Rondelot charcha son mari du regard; il avait disparu.

Cinq minutes après il reparaisait avec Marguerite toute émue. M. Rondelot tenait une des mains de la jeune fille; sa femme saisit l'autre, et tous deux la poussèrent vers Georges.

— Tiens, la voilà, nous te la donnons ! Le malade leva les paupières et sa figure s'illumina de bonheur. A ce moment, Albert rentra, brandissant un polichinelle roussissant de paillettes; il s'arrêta interdit.

— Viens vite ! lui cria Georges aussi fort qu'il put, viens embrasser ma sœur !

Il les regarda longuement tous deux, puis murmura :

— Quelles belles étrennes ! Et il s'endormit.

Trois mois plus tard, Albert épousait Marguerite et le petit Georges qui le bonheur avait sans doute miraculeusement sauvé, était le garçon d'honneur le plus bruyant de la noce.

### MARCEL ROSNY.

#### Le Maestro Puccini

Paris, 31 décembre. — M. Puccini, qui depuis



PUCCINI Compositeur italien

trois mois était notre hôte, va retourner en Italie. Il était venu à Paris pour assister aux répétitions de « Mme Butterfly » ; la première représentation devait avoir lieu dans les premiers jours de novembre ; les multiples incidents qui ne manquent de surgir dès qu'il s'agit de monter une pièce nouvelle, en ont fait reculer la date jusqu'aux cinq derniers jours de décembre.

Enfin, elle a eu lieu avant-hier, et s'est terminée par un ovation prolongée.

### BULLETIN

31 décembre.  
La prochaine assemblée générale des érudits de France aura lieu le 14 ou le 15 janvier.

Beaucoup de communes tirent à l'amiable les presbytères aux curés.

Un vil incident s'est produit à la commission sénatoriale des Finances. MM. Magnin et Rouvier ont protesté contre les prétentions de M. Caillaux de présenter un budget à un caractère n.

Une catastrophe de chemin de fer s'est produite aux Etats-Unis. Il y a cinquante morts, et une centaine de blessés.

Un violent incendie a détruit un grand magasin de nouveautés à Bruxelles. De nombreux immeubles ont été incendiés.

### INFORMATIONS

**Soldats grévés**  
Paris, 31 décembre. — A l'occasion du 1er janvier, le Délégué de la République a, par décisions rendues sur la proposition du ministre de la guerre, accordé des grâces ou réductions de peine à 464 condamnés détenus dans les établissements pénitentiaires militaires de France, d'Algérie et de Tunisie, en vertu de jugements prononcés contre eux par des conseils de guerre de l'armée de terre.

**Contre Zola**  
Paris, 31 décembre. — Plus de deux cents étudiants, appartenant aux diverses facultés, ont parcouru hier les principales voies du cinquième arrondissement, en occupant violemment Zola et ses gongoliers préliminaires.

Les manifestants se sont surtout attardés devant le Panthéon, qui s'ouvrait bientôt pour recevoir les cendres du romancier gongolier.

**Élection au Conseil général de la Seine**  
Paris, 31 décembre. — Une élection a eu lieu hier au Conseil général de la Seine, dans le canton de Vincennes. En voici les résultats :  
Inscrits : 12.684. — Votants : 7.118. MM. Girard, radical-socialiste, 2.406 voix; Victor Cicili, rep. par. socialiste, 1.694; Brichet, cent. d'extr. sup., 1.135; Combes, radical-socialiste, 1.076; Bourcard, socialiste, 802. Il y a ballottage.

**Les nouveaux entrées**  
Brest, 31 décembre. — Le département de la marine vient de voter avec des objections graves pour la construction de deux croiseurs de programme 1906. Ces deux navires, le Condorcet et le Diderot, devront être prêts aux essais officiels à Brest avant le 31 décembre 1910.

**Le transfert du cercueil de Léon XIII à Saint-Jean-de-Latran**  
Rome, 31 décembre. — L'Université Romaine publie un avis sur les investigations effectuées de l'Europe entière au sujet du cercueil de Léon XIII. Elle affirme que le cercueil est dans un état excellent.

#### Importants détournements au Corps militaire de Madrid, 21 décembre. — Un détournement d'environ 800.000 pesetas a été découvert en avril militaire. Le trésorier a disparu depuis le 19 décembre.

La démission du grand-voivie à Constantinople

#### GHOSES ET AUTRES

Un monsieur achète un journal pour son et donne une pièce de deux francs.

La Marchande. — Je n'ai pas de journée; vous me payez demain, en argent.

Le Monsieur. — Et vous n'avez rien aujourd'hui ?

La Marchande (qui pense à ses cinq continens). — Ah bien, la porte se serait pas grande !

— Alors, les vingt-cinq étacs à sept ans demain ?

— Oui, si ça va.

— On ne s'en doute pas !

#### LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Sa définition par M. Luzzati

Nous avons signalé, l'autre jour, un événement qui avait fait quelque bruit dans la société romaine. C'était une conférence prononcée par M. Luigi Luzzati, à l'occasion de l'inauguration de son cours de droit public, à l'Université de Rome.

M. Luzzati est un juif; mais en fait l'esprit large, qui doit l'autorité dont il jouit dans les milieux intellectuels et politiques italiens au souci constant de sérénité et d'objectivité avec lequel il s'applique aux questions les plus délicates.

C'est M. Luzzati qui a personnellement longtemps en Italie, la politique d'opposition à la francophilie de Crispi; et c'est lui-même qui, dans un dernier ministère du Trésor, rendit possible, grâce à ses relations dans le monde de la haute banque — le grand succès de la conversion de la rente chez les voisins. A la conférence, qui fut prononcée à l'Université de Rome, assistant les personnalités les plus importantes des milieux politiques et scientifiques romains, M. Luzzati parlait de la liberté de conscience, disant qu'on ne peut pas en Asie et dans certains pays de l'Europe.

Plusieurs de ses phrases sont à retenir, dans les circonstances actuelles.

Nous en détachons des morceaux dans le texte qui publie la « Nuova Antologia ».

Parlant de la « tyrannie papale », M. Luzzati dit :

« Strange tyrannie, en vérité, dévolue désormais de toute sanction civile et pénale, de toute domination temporelle, qu'on peut combattre à l'aide d'un seul mouvement de rébellion, qui ne nécessite que les applications des gouvernements de l'opinion... »

L'esprit humain, disait encore M. Luzzati, composé comme il l'est, de lumière et de ténacité, de jugement sensés et de passions obscures, peut se faire jusqu'à un point d'adhésion à l'action, la lutte de la vie publique, l'origine et la cause originale de la puissance morale et matérielle. Elle permet d'acquiescer tous les autres bienfaits; mais, sans elle, l'âme d'une nation se désintéresse de la liberté et de la science. Dans la liberté de conscience religieuse, la liberté de la science trouve un abri, car la science se détache de l'âme, ainsi que de l'arbre le fruit qui est mûr.

« La mission de notre droit public, c'est de garantir la liberté infime de la conscience et l'indépendance de la science; l'âme humaine et le progrès moral; l'autre, le progrès intellectuel. L'état qui empêche leur marche normale, en faisant son droit public, se prépare à lui-même des catastrophes certaines... »

C'est que, pour le progrès, ce qui est la force qui fait s'élever dans la science, et qui veut imposer l'ordre de l'âme au nom de l'autre, se rend compte de la faiblesse même des théories anciennes s'efforçant de séparer les sciences de la foi.

« Nous invoquons la liberté d'admettre et de philosopher, la liberté de la conscience et celle de la science ! Le victoire est réservée aux peuples qui en font la nourriture quotidienne de leur âme... »

Cette apologie de la liberté de conscience vient à l'appui de la critique de la loi de Séparation en France, à laquelle fut consacré laçon qui termina le cours de M. Luzzati l'an dernier.

#### LE BUDGET DE 1907

Le ministre des Finances devant la Commission sénatoriale. — VII infortent entre MM. Caillaux, Rouvier et Magnin. — Les réactions du Sénat. — Un second douzième provisoire en perspective

Paris, 31 décembre. — La commission sénatoriale des Finances a entendu ce nouveau cet après-midi, M. Caillaux, ministre des Finances, au sujet des résolutions qu'elle a prises hier concernant la loi des finances.

M. Caillaux d'abord déclaré tout net qu'il ne repoussait toutes les modifications et qu'il voulait s'en tenir au budget des recettes adopté par la Chambre; comme des murmures s'élevaient, M. Caillaux a ajouté qu'il parlait non pas seulement en son nom personnel, mais au nom du gouvernement tout entier qui était décidé à ne pas poursuivre de nouvelles négociations avec la Chambre. Les murmures devenant de plus en plus distincts, M. Magnin, président de la Commission, crut devoir faire observer ironiquement au ministre qu'il serait plus simple dans ces conditions de dissoudre le Sénat par décret.

M. Caillaux sans répondre à M. Magnin, se disposait à prendre congé, quand M. Rouvier se leva et lui déclara d'un ton péremptoire qu'il ne pouvait admettre un langage semblable à celui de M. Caillaux, langage qui, d'ailleurs, est sans exemple dans les annales parlementaires.

M. Magnin parvint à conjurer l'orage et M. Caillaux s'adressa à tous les coup, consentant à ce que M. Boudenot. Le ministre ayant cédé sur trois points aux demandes de la commission, celle-ci a réduit de 1.900.000 francs le chiffre des garanties d'intérêt et de 749.000 fr. les prévisions de dépenses du budget de la guerre.

D'autre part, la Commission a accepté comme recettes, le somme de deux millions prévue comme conséquence de l'élevage du poids maximum des échantillons pouvant être expédiés par la poste.

Dans ces conditions, la commission a fixé à 91 millions 400.000 francs au lieu de 62 millions 400.000 francs le total des émissions à court terme du trésor pour 1907.

Voici donc, après les modifications apportées par la Commission sénatoriale des Finances, quel est l'état général du budget de 1907 :

Recettes 2.015.000.000 fr. (dont 500 millions de plus que l'année dernière)

Depenses 2.015.000.000 fr. (dont 500 millions de plus que l'année dernière)

Excédent 0 fr.

#### FRANCS-MAÇONS ET FRAUDEURS

La fraude des vins. — L'affaire de Béziers. — L'instruction est terminée. — Une liste étonnante

Paris, 31 décembre. — A propos de l'affaire de fraude de Béziers dont nous avons déjà parlé, les employés de l'octroi ont adressé une lettre à la Préfecture de Toulouse, et où ils portent contre le commerçant pris en flagrant délit de fraude ou ses employés, une accusation des plus graves : « Il n'a été démontré qu'une chose, écrivent-ils, c'est que des faux ont été commis en imitant la signature de plus de dix employés d'octroi. Voilà la vérité. Ceux dont nous dépendons la connaissance, c'est à eux de porter telle plainte que de droit et à qui de droit. »

Et la Dépêche ajoutait :

« Ainsi le négociant en cause ne se contenterait pas de prouver la fraude grâce à des acquits fictifs, mais il commettrait encore des faux en écriture publique en imitant ces acquits fictifs la signature de certains employés d'octroi... »

Cette affaire en est considérablement aggravée. Nous osons bien que le Parquet, sans faire tout son devoir, en l'état de l'amié qui lie à M. Lafferre, député, le négociant coupable.

Voici ce que dit à ce sujet la Liberté à qui nous laissons la responsabilité de son information :

« Le Parquet, s'il fait son devoir, le fait avec un lueur qui commence à exaspérer les populations méridionales... »

« Peut-être, après tout, ceux dont dépendent les employés d'octroi n'ont-ils pas porté telle plainte que de droit, comme l'espéraient les employés... »

« Tout est possible et nous croyons savoir que des acquits fictifs ont été remis par le négociant coupable. L'explication en est simple et limpide. On sait que M. Lafferre, grand maître de la Franc-Maçonnerie, protège le négociant fraudeur, M. T..., lui-même franc-maçon, membre de la loge « Action sociale » de Béziers... »

« Or, voici quelques-uns des principaux membres de cette loge « Action sociale » :

M. Desautels, procureur de la République;

M. Lafferre, juge d'instruction;

M. Cornu, sous-préfet;

M. Luzzi, capitaine de gendarmerie;

M. Dourville, commissaire central;

M. Grosier, inspecteur en chef de l'octroi;

M. Anstéris, chef de la brigade ambulante de la ville... »

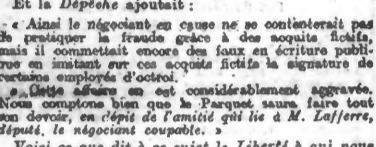
Mais cinq employés de cette même brigade ambulante, de la loge et trois employés de M. T..., dont un est en même temps conseiller municipal.

Cette liste est suffisamment édifiante pour qu'il ne soit point besoin d'y insister. En des procédés de ce genre, on ne peut que se louer de la franchise des francs-maçons, les magistrats, les agents de la force publique et les agents de l'Administration de Béziers, francs-maçons, à moins de violer leur serment maçonnique de veiller l'impossible pour sauver leur peau !... en détresse.

« Les vicieuses méthodes sont bien protégées et défendues ! »

#### LE PROCHAIN MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

Il semble se confirmer de plus en plus que M. Jules Cambon, ambassadeur à Madrid, serait appelé à prendre la succession de M. Bihourd à Ber



M. JULES CAMBON

lin. Il y a plusieurs semaines, l'ambassadeur de Vienne avait été offert à M. Jules Cambon qui l'avait acceptée. Depuis, d'accord avec lui, le poste de Berlin a été offert à ce diplomate. On sait que M. Jules Cambon a été préfet du Nord.



M. GEORGES LEYGUES

Selon toute vraisemblance, M. Georges Leygues remplacerait M. Jules Cambon à Madrid et M. Crozier serait nommé à Vienne.

#### L'ANARCHIE AU MAROC

La soumission des rebelles. — La fuite de Raisouli

Madrid, 31 décembre. — Une dépêche de Tanger au « Libéral » confirme que Raisouli, découragé, va chercher un refuge dans le sanctuaire inviolable de Muley abed es Salam.

De nombreux douars des environs d'Arzila ont fait leur soumission au ministre de la guerre.

Raisouli n'a pas arboré le drapeau allemand

Cologne, 31 décembre. — Le correspondant de la



LE PRETENDANT RAISOULI

« Gazette de Cologne » à Tanger dément le bruit d'après lequel Raisouli aurait arboré le drapeau allemand sur sa maison à Zinat et aurait vendu cette maison à un Allemand.

#### LES CATASTROPHES de chemin de fer

#### UN TRAIN TÉLESCOPÉ aux Etats-Unis

Deux wagons bondés de voyageurs broyés. — Cinquante morts et une centaine de blessés

Washington, 31 décembre. — Une terrible catastrophe s'est produite à trois milles de Washington, sur la ligne de chemin de fer de Baltimore et Ohio.

Le train d'excursion de Frederic-City, bondé de voyageurs, a tel point que beaucoup d'entre eux n'ayant pas de place, se trouvaient debout, stationnant au gare de Terracotta et se préparait à repartir, lorsqu'un autre train, lancé à toute vapeur, le prit par derrière.

Le choc fut effroyable. Un wagon de charbon et deux wagons de voyageurs furent télescopés et broyés. Des cris déchirants succédèrent bientôt au vacarme de la collision. Les wagons broyés contenaient une centaine de voyageurs. La catastrophe avait eu lieu dans les conditions suivantes :

#### COMMENT S'EST PRODUIT L'ACCIDENT

Le train tamponneur rentrait à Washington, composé de huit wagons à voyageurs vides. Le brouillard était intense. Le mécanicien n'aperçut pas les signaux de la gare, et comme il devait brûler le station, il ralentit à peine l'allure de son train et s'engagea dans la gare. Il s'aperçut la lanterne rouge de ce wagon de charbon qui stationnait à quelques mètres seulement. L'effroyable malheur était inévitable et la collision eut lieu. S'il ne s'était trouvé à l'arrière un wagon de charbon qui amortit le choc, la moitié du train de voyageurs eût été télescopé.

#### LES SECOURS

Les secours furent immédiatement organisés. Après quelques instants de terrible panique, les voyageurs indemnes, revenus de leur effroi, se précipitèrent vers les wagons broyés, d'où s'élevaient des plaintes déchirantes et des appels au secours. Plusieurs se trouvaient morts et blessés. On les dégagea un à un, les portant au fur et à mesure dans les salles de la gare où des scènes déchirantes eurent lieu. De familles entières, il ne restait qu'un membre ou deux qui, oubliant leurs terribles blessures se lamentaient près des cadavres de leurs parents.

#### LES VICTIMES

On compte bientôt une cinquantaine de morts et plus du double de blessés. Un seul voyageur du dernier wagon a échappé à la catastrophe. Un train de secours a transporté morts et blessés à Washington.

#### HORRIBLES DÉTAILS

Washington, 31 décembre. — Voici de nouveaux détails sur la catastrophe de Terracotta; le train télescopé se composait, outre de la machine d'un wagon fumeur et de deux autres vaitreurs, tous bondés d'excursionnistes du dimanche. Le train tamponneur marchait à environ 70 milles à l'heure. Il rencontra d'abord un wagon chargé de charbon, qui s'était pas, comme on l'avait dit tout d'abord, attaché au train tamponneur, mais qui attendait un passage sur une autre voie. Le wagon, poussé en avant avec une violence extraordinaire, alla se briser contre les deux derniers wagons du train de voyageurs, les fendant littéralement en deux et emportant, des deux côtés de la voie, les morts et les blessés.

En outre, le mécanicien du train tamponneur lança ce dernier à toute vapeur sur le train télescopé. Il rentra ainsi atténué le plus possible, la violence du choc.

Il y eut bientôt un éparpillement de cadavres sur la voie sur une distance d'un quart de mille. Sur le quai de la gare même, se trouvaient de nombreux excursionnistes qui allaient acheter ou voter. Deux seuls échappèrent indemnes à tout le